

LE CHARBON-GOUDRON-CRÉOSOTE (P2)

TECHNIQUE

Pour usage SEULEMENT dans fabrication d'un produit antiparasitaire enregistré sous la Loi Sur Les Produits Antiparasitaires.

Liquide

Nocif ou fatal en cas d'ingestion ou d'inhalation.

DANGER

POISON

CORROSIF

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF Créosote (P2) 100,0%

NO. D'HOMOLOGATION 34982 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 20,000 à 40,000 Kgs Voiture citerne
70,000 à 80,000 Kgs Camion citerne
225 Kgs Cylindre

Koppers Inc.
436 Seventh Ave.
Pittsburgh, PA 15219-1800
800-553-5631

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

En plus de se conformer aux directives obligatoires d'utilisation sur l'étiquette, des conseils pour les opérations d'usine peuvent être obtenus en se référant au document d'Environnement Canada: "Recommandations pour la conception et l'exploitation des installations de la préservation du bois".

MODE D'EMPLOI: Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU DES PERSONNES NON AUTORISÉES. Produit toxique s'il est avalé ou inhalé. Ce produit peut provoquer une irritation de la peau ou des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Un contact fréquent ou prolongé avec la peau peut produire de la pigmentation, les phlyctènes et l'irritation de la peau. Ces effets peuvent s'aggraver si le contact avec les vapeurs ou le liquide de créosote se fait sur la peau qui est exposée au soleil. Après usage, se laver soigneusement au savon et à l'eau avant de manger ou de fumer. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas emporter, entreposer ou consommer les aliments, ni les boissons à des endroits où la créosote (ou le bois fraîchement traité) est entreposée ou utilisée. Ne pas emporter, ni fumer les cigarettes dans l'aire de travail. Ne pas exposer les coupures, ni les blessures aux solutions de créosote. Travailler dans une aire bien ventilée. Ne pas utiliser ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une étincelle. Ne pas conserver dans des endroits où la chaleur peut devenir excessive. Éviter d'inhaler les vapeurs. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Porter l'équipement de protection suivant en cas de contact directe au créosote.

Un demi- masque à boîte filtrante ou un appareil respiratoire de cartouche approuvé pour des composés aromatique polynucléaire et vapeurs organiques, une combinaison de travail, des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants imperméables (avec des manches longues), un tablier imperméable, un couvre-chef et des bottes imperméables. Utiliser une crème protectrice ou un écran solaire au besoin.

UTILISER DES VÊTEMENTS DE PROTECTION FAITS AVEC LES MATÉRIAUX SUIVANTS:

Le viton, le néoprène, le caoutchouc de butyle, le nitrile, le chlorure de polyvinyle et l'acétate de polyvinyle.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.